

► ENSEMBLE POUR LONGJUMEAU

En cette période d'élaboration budgétaire pour 2024, on constate que le sort des collectivités territoriales est une fois de plus fragilisé. En effet, le « panier du Maire » à l'instar du « panier de la ménagère » subit les hausses liées aux augmentations conjoncturelles des prix sur les biens, sur les services, sur l'énergie, sur les matériaux... et à mi-mandat, l'investissement du bloc communal s'en trouve inévitablement affaibli, sans compensation financière significative du gouvernement.

Toutefois, comme annoncé lors des vœux à la population, nous gardons la tête haute pour envisager les années à venir, positives, avec dès 2024, la modernisation des équipements sportifs du stade, et le lancement du nouveau projet de renouvellement urbain.

Une bonne nouvelle aussi avec l'ouverture de la Cité judiciaire, socle républicain, instance pour laquelle l'équipe municipale a bataillé. En effet, il était impératif que le Tribunal d'Instance ainsi que les Conseil des Prud'hommes restent à Longjumeau et qu'ils soient complétés par un point d'accès au droit, qui offrira à nos citoyens des permanences gratuites pour s'informer sur leurs droits et être aidés dans leurs démarches juridiques.

Le service public de proximité, une priorité pour accompagner les Longjumellois et les soutenir au quotidien ! ►

Sandrine Gelot et les élus du groupe majoritaire Ensemble pour Longjumeau

► LONGJUMEAU INITIATIVES CITOYENNES

Texte non parvenu. ►

Vos élus d'opposition de la liste Longjumeau Initiatives Citoyennes, Grâce Lokimbango, Mohamed Bourichi

► MAINTENANT LONGJUMEAU

Équité, transparence et anticipation, l'appel pour un budget 2024 qui prépare l'avenir. En ce début d'année, et bien que la période des vœux soit derrière nous, permettez-nous de vous souhaiter une année 2024 en bonne santé, de bonheur et de réalisations. Nous avons souhaité aborder quelques questions budgétaires cruciales qui définissent notre avenir commun. L'examen minutieux des finances municipales révèle des nuances souvent omises dans les discours officiels, soit parce qu'elles sont peu compréhensibles du grand public soit parce que aucun effort de pédagogie n'est fait pour les rendre compréhensibles. L'équité dans l'allocation des fonds est essentielle pour garantir un développement équilibré. La suppression quasi-totale de la taxe d'habitation concentre l'effort fiscal sur les propriétaires, par le biais de la taxe foncière, alors même que principaux bénéficiaires de la solidarité communale sont dans le local social. La tentation est grande de voir la taxe foncière s'envoler comme c'est déjà le cas dans de nombreuses villes. Nous devons veiller à contenir cette augmentation contagieuse dans les budgets 2024 des communes. Nous devons aussi militer auprès des bailleurs sociaux pour une modération des augmentations des charges auprès de locataires, au motif d'absorber cette

hausse et celle des charges des parties communes. La part fonctionnement du budget de la Ville est en grande partie liée aux salaires et charges sociales au bénéfice des agents communaux. La marge de manœuvre de la Ville sur son augmentation naturelle est faible. C'est pourquoi nous devons anticiper les impacts des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle sur le contenu des missions d'une part, les départs à la retraite de l'autre et oser encourager l'émergence d'une délégation de service publique, notamment dans le secteur de la petite enfance par exemple, en favorisant la création de crèches associatives. Enfin et face aux fortes hausses des prix de l'énergie, nous recommandons de doter tous les toits qui le permettent de panneaux photovoltaïques ; l'investissement sera couvert par un emprunt fléché, dont le remboursement sera largement couvert par la production d'énergie. Engageons un dialogue constructif, encourageons la transparence et veillons à ce que chaque décision financière soit guidée par l'équité, le bien-être de tous et la préservation de l'avenir. ►

Christophe Karmann et Olivier Segbo, Groupe Maintenant Longjumeau.